

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 JUIN 2018

Délibération n° D-2018-162

**Budget de la régie à autonomie financière Energies
Renouvelables - Approbation du compte administratif 2017**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/05/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/06/2018

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Madame Fatima PEREIRA, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction des Finances

**Budget de la régie à autonomie financière Energies
Renouvelables - Approbation du compte
administratif 2017**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables en date 30 mai 2018.

Le Conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressés par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire de Niort, en ce qui concerne le budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables :

- après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice concerné ;
- après avoir entendu l'exposé de Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire, rapporteur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les comptes administratifs 2017 du budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables, dont les résultats sont présentés en annexe ;

Conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Marc THEBAULT a été désigné à la majorité des voix pour présider la séance lors de l'approbation du compte administratif. Monsieur le Maire a quitté la salle lors du vote.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	1
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	2

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON

20
17

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET DE LA REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE ENERGIES RENOUVELABLES

Introduction

Pour le budget Energies Renouvelables, l'exercice 2017 se solde par un excédent d'exploitation de 11,3 K€ et un déficit d'investissement de 101 K€.

Ce budget correspond à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les groupes scolaires J. Zay, L. Pasteur et J. Jaurès, à la mise en production et à la vente d'électricité.

S'agissant d'une régie à autonomie financière, la gestion doit permettre son autosuffisance. Néanmoins, un système d'avance remboursable avec le budget principal permet le fonctionnement d'un compte de trésorerie indépendant de celui du budget principal.

Pour mémoire, depuis la création du SPIC, plusieurs avances remboursables ont été accordées pour un montant global de 242,9 K€, dont le remboursement a débuté en 2014 avec un échéancier prévisionnel jusqu'en 2023.

CA 2017 - VUE D'ENSEMBLE (Réal et ordre en K€)

		Dépenses	Recettes	Résultat 2017
Réalizations de l'exercice	Exploitation	21,19	32,48	11,29
	<i>Ecritures réelles</i>	4,05	29,54	25,49
	<i>Ecritures d'ordre</i>	17,14	2,94	-14,20
	Investissement	139,76	38,74	-101,01
	<i>Ecritures réelles</i>	136,81	21,60	-115,21
	<i>Ecritures d'ordre</i>	2,94	17,14	14,20
Résultats antérieurs de l'exercice	Reports en section d'exploitation (002)		44,54	44,54
	Reports en section d'investissement (001)		93,95	93,95
TOTAL	(réalisations + résultats antérieurs)	160,95	209,72	48,77
Restes à réaliser à reporter	Exploitation			
	Investissement			0,00
RESULTAT CUMULE	Exploitation	21,19	77,03	55,83
	Investissement	139,76	132,69	-7,07
	TOTAL CUMULE	160,95	209,72	48,77

Grands équilibres

En K€		CA 2016	VOTE 2017	CA 2017	Ecart CA 2017 / CA 2016 (en k€)	Ecart CA 2017 / CA 2016 (en %)	Ecart CA 2017 / VOTE 2017 (en k€)	Ecart CA 2017 / VOTE 2017 (en %)
A°	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	28,68	95,27	29,54	0,86	3,0%	-65,73	-69,0%
B°	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	7,17	26,73	4,05	-3,12	-43,5%	-22,68	-84,8%
C = A - B	Résultat de fonctionnement (RRF-DRF)	21,51	68,54	25,49	3,98	18,5%	-43,05	-62,8%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	
E = C + D	CAF Brute	21,51	68,54	25,49	3,98	18,5%	-43,05	-62,8%
F	Amortissement d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	
G = E - F	Autofinancement net	21,51	68,54	25,49	3,98	18,5%	-43,05	-62,8%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00				
K = G+H +J	Financement disponible pour l'investissement	21,51	68,54	25,49	3,98	18,5%	-43,05	-62,8%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	10,00	184,09	136,81	126,81	1268,1%	-47,28	-25,7%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	66,50	115,55	21,60	-44,90	-67,5%	-93,95	-81,3%
N = M-L	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	56,50	-68,54	-115,21	-171,71	-303,9%	-46,67	68,1%
I	Financement disponible pour l'investissement	21,51	68,54	25,49	3,98	18,5%	-43,05	-62,8%
O=N-I**	Volume d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	

° hors resultat antérieur reporté

*Ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les recettes d'exploitation : 29,5 K€

Elles sont constituées de la vente d'électricité produite par les panneaux photovoltaïques installés sur les groupes scolaires Jean Zay, Louis Pasteur et Jean Jaurès, et sur la toiture du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie.

Les dépenses d'exploitation : 4,05 K€

Il s'agit de charges à caractère général permettant de faire face aux dépenses de :

- redevance d'accès au réseaux EDF
- maintenance des panneaux
- suivi et d'évaluation de l'exploitation des installations de panneaux
- Paiement de l'impôt sur les sociétés

Les recettes d'investissement : 21,6 K€

Il s'agit d'une subvention du Conseil Régional relative à l'installation des panneaux photovoltaïques sur une des toitures du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie.

Les dépenses d'investissement : 136,8 K€

Elles correspondent à l'échéance de remboursement de l'avance du budget principal pour 2017 à hauteur de 65 K€ et à l'installation des nouveaux panneaux sur la toiture du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie pour le reste.

Echéancier (au 31/12/2017) des avances remboursables au budget principal :

			ECHEANCIER DU REMBOURSEMENT									
	Date versement avance	Montant de l'avance	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Avance n°1 (à rembourser avant 2021)	2013	136 400 €		28 050 €	10 000 €	58 000 €	40 350 €					
Avance n°2 (à rembourser dès 2014)	2014	40 000 €	40 000 €									
Avance n°3 (à rembourser sous 10 ans)	2016	66 500 €				6 650 €	20 140 €	20 000 €	19 710 €			
TOTAL		242 900 €	40 000 €	28 050 €	10 000 €	64 650 €	60 490 €	20 000 €	19 710 €			

			SOLDE DU CAPITAL RESTANT SUR LES AVANCES au 31/12/N									
	Date versement avance	Montant de l'avance	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Avance n°1	2013	136 400	136 400	108 350	98 350	40 350	0					
Avance n°2	2014	40 000	0									
Avance n°3	2016	66 500			66 500	59 850	39 710	19 710	0			
TOTAL		242 900 €	136 400	108 350	164 850	100 200	39 710	19 710	0			